

# VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines*

N°12 / février 2015



## Défibrillateur : Premier maillon de la chaîne de secours avant l'arrivée des pompiers

Chacun d'entre nous peut être confronté, à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. Victime, proche d'une victime, témoin : le cours de notre vie en sera changé.

L'arrêt cardiaque n'est pas forcément fatal. Notre cœur peut repartir s'il est pris en charge à temps. Sa seule chance : la présence d'un témoin qui appelle les secours et effectue un massage cardiaque en attendant leur arrivée.

Pratiquer le massage cardiaque et utiliser un défibrillateur : quelques heures de formation suffisent pour apprendre ces gestes simples. Depuis mai 2007, toute personne a le droit d'utiliser un défibrillateur automatisé externe.

La municipalité a décidé d'installer deux défibrillateurs. Un défibrillateur sera fixé à droite de la porte d'entrée de la mairie ; un autre sur la façade de la salle des fêtes.

Le défibrillateur permet d'intervenir en cas d'arrêt cardiaque et sauve des vies. Cet équipement est très simple d'usage.

La commune de Volmerange vous invite à une présentation et une démonstration du défibrillateur **le vendredi 27 mars 2015 à la salle des fêtes, rue des Ecoles, à 20h00.**

Nous sommes tous concernés, nous avons tous le pouvoir de sauver des vies  
**SE FORMER AUX GESTES QUI SAUVENT EST UN ACTE CITOYEN**



## Elections départementales

**Les 22 et 29 mars prochains se tiendront les élections départementales avec un nouveau mode de scrutin.**

Premier changement de taille, un redécoupage cantonal. La Moselle compte désormais 27 cantons au lieu de 51. Ce nouveau découpage se base essentiellement sur des critères démographiques (un canton représente environ 38 000 habitants). Ainsi la commune de Volmerange appartient au canton de Yutz qui comprend également les communes de Basse-Rentgen, Berg-sur-Moselle, Beyren-lès-Sierck, Boust, Breistroff-la-Grande, Cattenom, Entringe, Escherange, Evrange, Fixem, Gavisse, Hagen, Hettange-Grande, Illange, Kanfen, Manom, Mondorff, Puttelange-lès-Thionville, Rodemack, Roussy-le-Village, Yutz, Zoufftgen et la partie de la commune de Thionville correspondant aux anciennes communes de Garche et Koeking. Dans les 27 nouveaux cantons de Moselle, les candidats se présenteront en binôme mixte, obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les électeurs de chaque canton seront appelés à voter pour le binôme de leur choix le 22 mars 2015. Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50 % des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits.

Dans les cantons où aucun binôme n'aura été élu au premier tour, un second tour sera organisé (le 29 mars 2015). Pourront alors se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des voix des inscrits (ou les deux premiers en voix si un seul ou aucun binôme n'atteint ce seuil des 12,5 %).

Au 2<sup>nd</sup> tour, la majorité relative suffit pour être élu. C'est donc le binôme qui rassemblera le plus grand nombre de voix qui sera élu. Élus pour 6 ans, les Conseillers Départementaux (2 par canton) siègeront au Conseil Départemental (ex-Conseil Général).

Ils éliront le Président ou la Présidente qui dirigera le Département pendant 6 ans.

**Les bureaux de vote de la mairie (n° 1) et du périscolaire (n°2) seront ouverts de 8h à 18h.**

## Don du Sang

La commune de Volmerange soutient le don du sang en mettant à disposition sa salle des fêtes lors de collectes organisées par l'Etablissement Français du Sang (EFS).

La prochaine collecte aura lieu **le mercredi 18 mars de 16h00 à 19h00.**

Nous ne pouvons que vous encourager si vous le pouvez à accomplir cet acte volontaire citoyen.

## Nouveaux arrivants

Votre famille s'est installée en 2014 à Volmerange et nous sommes heureux de vous compter parmi nos administrés.

Un pot d'accueil des nouveaux arrivants nous permettra de partager un moment d'échange et de convivialité auquel, nous espérons, vous pourrez participer et pour lequel un carton d'invitation vous sera envoyé prochainement.

## Informations diverses

- Volmerange fait son cinéma ! Le club ados et le comité culturel municipal vous donnent rendez-vous, vendredi 27 février à 20h à la salle des fêtes, pour la projection du film "Silverado" avec Kevin Costner. L'Ouest américain en 1880... Choisissez le film que vous souhaitez voir à la prochaine séance du ciné-club, qui aura lieu le vendredi 20 mars. Les votes seront ouverts du 25 février au 5 mars! **Pour voter, allez sur le site volmerangelesmines.fr.**
- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale : les mercredis 25 février et 18 mars de 9h45 à 10h30 place de la Mairie.
- La société Bormann procédera au balayage des caniveaux le jeudi 5 mars. Dans la mesure du possible, il vous est demandé de libérer les caniveaux à cette date afin de faciliter le passage de la balayeuse.  
Rappel : Le balayage est prévu uniquement lorsque qu'un caniveau est présent dans la rue.
- Un magasin de fruits et légumes vient d'ouvrir à Volmerange... voir au verso.
- Rappel : l'écrivain public tient une permanence tous les mercredis de 9h à 11h en mairie.

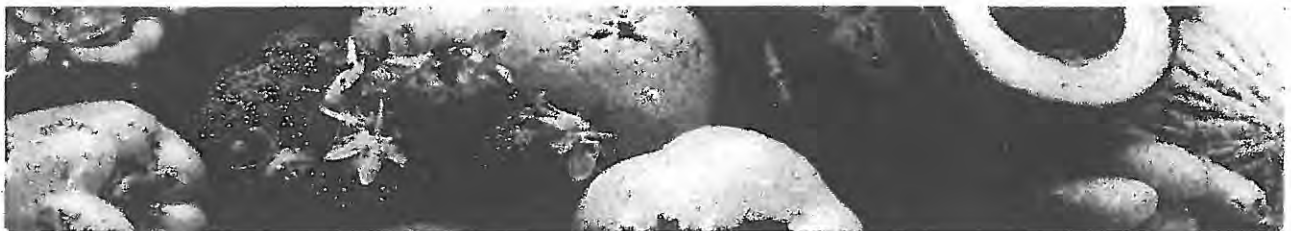
**N'oubliez pas ! Les détecteurs de fumée seront obligatoires...à partir du 8 mars 2015** (plus d'infos sur [www.volmerangelesmines.fr](http://www.volmerangelesmines.fr))



## **OUVERTURE**

**Vente de Fruits et Légumes Frais**  
**Paniers Fraîcheur**  
**Commande par téléphone**

76 Avenue de la Liberté  
Volmerange-Les-Mines  
06 31 76 50 38



**LUNDI – SAMEDI**

**8 h à 19 h**